



Communiqué de presse

Date 23 juin 2021
Embargo 1^{er} juillet 2021, 8h30

Pour une transformation numérique équitable du point de vue du genre : prise de position de la CFQF

Berne, 01.07.2021. Le numérique transforme notre société. Cela touche les femmes comme les hommes. La transformation numérique offre-t-elle l'opportunité d'aplanir les inégalités existantes entre les sexes sur le marché du travail ou les renforcera-t-elle ? La nouvelle prise de position de la Commission fédérale pour les questions féminines CFQF s'intéresse à la transformation numérique sous l'angle de la vie professionnelle et indique dans quels domaines il est important d'agir dans la perspective de genre.

Le numérique non seulement change la manière dont nous communiquons et dont nous consommons, mais il exige de nouvelles compétences dans le monde du travail et déplace les limites entre activité professionnelle et travail de care non rémunéré. L'expansion du numérique dans de nombreux domaines de la vie n'est pas récente, mais ce mouvement s'est accéléré avec la pandémie de coronavirus. Les changements qui s'opèrent sur le marché du travail revêtent une importance cruciale.

Jusqu'ici, la perspective de genre a été négligée dans l'analyse de la transformation numérique. De même, la stratégie Suisse numérique ne tient pas suffisamment compte des différences dans la manière dont le numérique impacte les femmes et les hommes. À l'heure actuelle, quatre domaines en particulier appellent des actions. Premièrement, il faut augmenter la proportion de femmes dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) : les femmes ne représentent que 15 % des effectifs dans le secteur informatique si bien que les produits numériques sont conçus principalement pour les hommes. Deuxièmement, la formation continue doit être accessible à toutes et à tous, indépendamment du taux

d'occupation, du niveau de formation ou de la situation familiale. En effet, la nouvelle normalité de l'apprentissage tout au long de la vie impose de garantir un meilleur accès à la formation continue surtout aux personnes travaillant à temps partiel – de nos jours essentiellement des femmes. Troisièmement, pour assurer la conciliation entre travail de care, métier et formation continue, il faut identifier les risques que recèle la transformation numérique et exploiter les opportunités qu'elle offre. Il est important notamment d'évaluer les expériences faites dans le domaine du télétravail durant la pandémie et de combler les lacunes. Quatrièmement, il faut garantir une protection sociale et lutter contre la précarité des conditions de travail dans l'économie de plateforme. Bien que celle-ci soit encore peu répandue en Suisse, les femmes ayant un accès limité au marché du travail sont actuellement contraintes d'accepter des jobs précaires dans ce secteur.

La CFQF invite le Conseil fédéral à remanier la stratégie Suisse numérique dans la perspective de genre afin d'y intégrer les quatre domaines d'action cruciaux qu'elle a identifiés et à prendre des mesures concrètes pour une numérisation respectueuse de l'égalité des sexes.

La CFQF présentera de nouveau ses revendications pour une transformation numérique respectueuse de l'égalité des sexes lors de la session des femmes des 29 et 30 octobre 2021.

Pour en savoir plus :

www.comfem.ch

Renseignements :

Bettina Fredrich, responsable du secrétariat de la CFQF

Tél. +41 58 483 99 40 / +41 79 283 48 74

bettina.fredrich@ebg.admin.ch

Yvonne Schärli, présidente de la CFQF

Tél.+41 79 371 85 94

yvonne.schaerli@bluewin.ch

Christian Bruchez, vice-président de la CFQF

Tél. +41 22 312 35 55

cb@waeberavocats.ch

Commission fédérale pour les questions féminines CFQF

Schwarztorstrasse 51, 3003 Berne

Tél. +41 58 462 92 75

ekf@ebg.admin.ch